



# NEWSFLASH DE L'EASPD

## *DANS CETTE EDITION*

Nouvelles de l'Europe .....	2
Éditorial - Les conséquences des mesures d'austérité sur les prestations de services .....	2
Services aux personnes et aux ménages: une définition qui pose problème.....	4
L'EASPD rejoint la Plate-forme des droits fondamentaux (FRP) .....	6
Nouvelles des projets .....	7
Projet "BITSE" .....	7
'INVESTT' .....	8
Mes droits – Ma voix .....	9
Outils de transfert de soutien à l'emploi pour des personnes handicapées .....	10
Projet W2ID .....	11
Événements à retenir .....	13
Appel à communication en vue de la conférence de l'AAATE 2013 .....	13
Prochaine Conférence de l'EASPD.....	13
10 <sup>e</sup> Congrès International Autisme-Europe! .....	15
Nos nouvelles en bref.....	16
Invitation à rejoindre le Réseau de recherche pour le soutien à l'emploi .....	16
Outil Power Slam .....	16
Le Groupe d'experts européens (European Expert Group) stimule la réforme des services de prestation de soins en Europe.....	17

*With support from the European Union Progress Programme. The information contained in this publication does not necessarily reflect the position or opinion of the European Commission.*



# NOUVELLES DE L'EUROPE



## Éditorial - Les conséquences des mesures d'austérité sur les prestations de services

Dès ses débuts en 2008, la crise financière, économique et sociale a préoccupé l'EASPD et ses membres. Depuis quelques années déjà, nous surveillons son impact sur notre secteur tout en faisant des propositions afin de garantir que les services sociaux pour les personnes handicapées en Europe et les gens qu'ils soutiennent ne subissent pas de chocs disproportionnés non seulement à cause de la « crise » mais aussi suite aux mesures prises par les gouvernements européens en vue de la combattre. Malheureusement, le prix payé par les personnes handicapées et les services qu'ils sont censés recevoir est élevé, comme le démontrent nos enquêtes annuelles sur l'impact de la crise (la dernière, publiée en septembre 2012, est déjà disponible [sur notre site web](#)). Nos membres à travers l'Europe font mention d'une série de tendances inquiétantes telles que réductions directes des budgets consacrés aux services, diminution des effectifs, détérioration des salaires et des conditions de travail, réduction de la viabilité à long terme, niveaux croissants de la pauvreté et dépendance excessive des assistants informels et des membres de la famille.

Nous aurions bien voulu pouvoir affirmer qu'à l'heure actuelle les choses sont en train de s'améliorer, mais le fait est que nous consacrons encore une grande partie de nos efforts à faire connaître la situation à l'échelle européenne et à lancer des discussions qui engageraient les décideurs politiques à trouver le moyen d'inverser ces tendances. Dernièrement, nous avons été invités à rédiger un article sur l'impact que la crise et les mesures d'austérité ont exercé sur les prestations de services et la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. L'article sera publié dans l'édition du journal [Public Service Review](#) prévue pour le mois de mars. Nous avons profité de cette occasion pour plaider en faveur d'un plus grand investissement qui garantira des services sociaux accessibles à tous, en soulignant que cela aura un sens non seulement du point de vue social, ce qui est notre préoccupation première, mais également du point de vue économique, étant donné que les services sociaux ont fait partie des secteurs économiques à plus forte croissance en Europe et possèdent un grand potentiel de création d'emplois qui reste encore inexploré. Notre Secrétaire général a été invité à prendre la parole lors d'une audition publique organisée par la commission de l'emploi du Parlement européen concernant « L'impact de la crise sur l'accès aux

## Newsflash Janvier/Février 2013

soins des groupes vulnérables » dans le cadre d'un rapport à initiative propre préparé par l'eurodéputée Jean Lambert. Dans son intervention, M. Zelderloo a mis l'accent sur la situation critique des personnes handicapées en Europe en terme d'accès aux services sociaux, en formulant des recommandations sur le rôle que les institutions européennes pourraient jouer afin de garantir que nous n'aurons pas à faire face à une crise supplémentaire, cette fois dans le domaine de la santé publique. Ses suggestions comprenaient le besoin de prendre une position claire à l'égard des « coupes intelligentes » dans le secteur social et dans celui des soins de santé, ainsi que de conserver les dépenses dans le domaine de la politique sociale et des services sociaux, par exemple par l'entremise du prochain Paquet d'investissement social ; de garantir le financement, par le FSE, de services de proximité innovants ; de promouvoir les recrutements dans le secteur social via le Paquet emploi ainsi que de promouvoir le dialogue dans le secteur social au niveau européen.

A la fin de l'année dernière, nous avons envoyé une lettre ouverte aux dirigeants européens dans laquelle nous avons mis l'accent sur toutes ces questions pour leur demander de réviser les choix politiques et financiers qui ont été faits jusqu'à présent et d'encourager les investissements dans le domaine de l'inclusion sociale et de la cohésion afin de garantir que les objectifs de la stratégie Europe 2020 relatifs à la réduction de la pauvreté, l'emploi et l'éducation puissent être atteints. M. Martin Schulz, Président du Parlement européen, nous a répondu en confirmant que le Parlement persistera dans ses efforts afin de garantir que les politiques européennes resteront en conformité avec les objectifs de la stratégie Europe 2020 et qu'un niveau suffisant de fonds européens soit consacré à leur réalisation. Il a poursuivi en disant que « des services sociaux essentiels se trouvent maintenant dans une situation d'insécurité juridique qui doit être résolue de toute urgence ». Il a terminé sa lettre en affirmant que le Parlement européen, en sa qualité de colégislateur qui pour la première fois participera de plein droit dans les procédures destinées à modeler le futur cadre juridique pour la période de programmation 2014—2020, prêtera une attention particulière à nos préoccupations tout au long du processus législatif.

Nous gardons le plus vif espoir qu'à l'avenir nous serons en mesure de continuer le dialogue constructif avec les autorités à tous les niveaux afin de sauvegarder notre infrastructure sociale. Entretemps, nous allons continuer à recueillir des informations et à analyser la situation de manière approfondie.

Avant de conclure cet éditorial, nous aimerions mentionner la troisième étude sur la qualité de vie («Quality of Life Survey»), réalisée par l'Eurofound et publiée récemment, qui met en évidence l'impact de la crise sur le bien-être des européens. L'étude souligne que les personnes à faibles revenus déclarent plus de problèmes d'accès aux services, les familles restant la source principale de support en ce qui concerne les besoins quotidiens ou urgents – tandis que l'implication dans le travail

non rémunéré, notamment relatif aux responsabilités familiales, conserve un niveau élevé. Le rapport complet est disponible sur le [site web d'Eurofound](#).

Nous espérons que vous aurez du plaisir à lire notre newsflash!

## **Services aux personnes et aux ménages: une définition qui pose problème**

Dans le cadre du Paquet emploi, publié par la Commission européenne (CE) en avril 2012, les services aux personnes et aux ménages (PHS) ont été identifiés comme un secteur clé à cause de leur potentiel de création d'emplois. Dans le document de travail les PHS sont définis comme suit : « des services introduisant le travail payé, non rémunéré auparavant, dans le cadre du ménage », mettant des activités ménagères telles que le jardinage, le nettoyage, les menus travaux de réparations à côté des services de soins pour enfants, personnes handicapées et personnes âgées.

En juillet 2012, l'EASPD, en coopération avec l'organisation Social Services Europe, a répondu à l'appel de consultation lancé par la Commission européenne, sur le souci exprimé en rapport avec cette nouvelle catégorie qui « met côte à côte » des services de nature différente. En 2006, La Commission, en coopération avec la société civile, a développé la notion de Services sociaux d'intérêt général (SSIG) qui, tout en étant à la chevauche des PHS, possèdent des caractéristiques claires, telles que les dimensions liées aux droits de l'homme et à l'inclusion sociale, et une base d'utilisateurs comprenant souvent des personnes vulnérables.

Les 30 et 31 janvier 2013, la Commission a organisé une conférence intitulée « Exploiter le potentiel de création d'emplois des services aux personnes et aux ménages » permettant de poursuivre le débat sur ce sujet. Ce titre traduit bien le choix de la Commission de considérer les PHS essentiellement comme un secteur générateur d'emplois, et ce, en raison des tendances démographiques, des changements des modèles familiaux et des volumes considérables de travailleurs non déclarés. Toutefois, l'accent mis sur l'emploi et sur la dimension économique peut poser des problèmes, car il crée le risque d'une concentration excessive sur les résultats économiques aux dépens des besoins des gens et de leur qualité de vie.

Pour en revenir à la définition des PHS, l'étude intitulée « Développer les services aux personnes et aux ménages dans l'UE. Mettre l'accent sur les activités ménagères », commandée par la DG Emploi et présentée durant la conférence, a exclu les services de soins de l'échantillon, confirmant de cette façon la difficulté à trouver la place des services sociaux au sein des PHS. Ce malaise a été souligné par Freek Spinnewijn, secrétaire général de la FEANTSA et membre de l'organisation Social Services Europe, qui a pris la parole lors de l'événement. Il a fait

remarquer le caractère artificiel d'une division des services sur la base du lieu de leur prestation, étant donné qu'au sein des collectivités les SSIG sont délivrés d'une manière intégrée et basée sur les besoins des utilisateurs de ces services. Ce qui risque de se perdre dans les PHS c'est justement la dimension holistique à long terme des SSIG. Michel Mercadié de la Plate-forme sociale a exprimé le même point de vue en affirmant que l'initiative de la CE pourrait apporter des résultats positifs en termes de lutte contre l'exclusion et de jouissance croissante des droits de l'homme s'il y avait une nette distinction entre les services aux ménages et les services sociaux aux ménages.

La différence dans les objectifs politiques entre ces deux catégories a été mise en évidence aussi par Luk Zelderloo, secrétaire général de l'EASPD, qui est intervenu dans le cadre de la session traitant du rôle de l'Etat dans le financement des services aux personnes et aux ménages, au nom de l'organisation Social Services Europe. « L'attention croissante portée aux services sociaux offerts aux ménages est en conformité avec le processus de désinstitutionalisation et le passage, lourd de conséquences, du modèle basé sur le besoin de rapprocher les gens aux services à celui qui cherche à rapprocher les services aux gens », a-t-il souligné. « Les services aux personnes et aux ménages font partie d'une approche plus positive à l'égard des services sociaux fondés sur l'investissement social, plutôt que sur des coupes. S'ils sont organisés correctement, les PHS peuvent contribuer à créer une société plus inclusive, mais il est impératif de respecter des normes claires en termes de qualité des services et de travail fourni. La qualité des conditions de travail est liée à la qualité des services et peut être assurée par des mécanismes de dialogue social, ainsi que par les possibilités de formation tout au long de la vie destinées aux travailleurs, le développement de normes de qualité et l'implication des utilisateurs dans l'évaluation de leurs besoins ainsi que dans les procédures de réclamations. »

Jean-François Lebrun de la DG Emploi a clôturé la conférence en mettant l'accent sur la complexité des besoins et des réponses possibles, mais aussi sur leur caractère complémentaire. « Il est important de réunir les acteurs afin de définir une stratégie globale commune basée sur la compétence des prestataires de services et des utilisateurs ».

Il a invité tous les acteurs de la société civile européenne représentant les utilisateurs et les prestataires à mettre en place des échanges et à travailler ensemble pour définir les besoins des ménages, en promettant le soutien de la Commission européenne dans le cadre du programme Progress.

De plus amples informations sur la Consultation sont disponibles [ici](#) et sur la contribution de l'organisation Social Services Europe – [ici](#).

## **L'EASPD rejoint la Plate-forme des droits fondamentaux (FRP)**



Nous sommes heureux d'annoncer que l'EASPD fait maintenant partie de la plate-forme des droits fondamentaux créée par l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA).

La FRA a rendu officielle notre participation à la plate-forme par une lettre confirmant notre engagement dans le cadre de ce groupe. L'Agence des droits fondamentaux a reconnu le rôle important que l'EASPD joue à travers toute l'UE en fournissant des services de haute qualité afin de faciliter l'autonomie et la participation des personnes handicapées. Grâce à sa participation à la plate-forme, l'EASPD a la possibilité de prendre part aux activités de l'Agence et de donner sa contribution à l'élaboration des politiques des droits fondamentaux au niveau européen.

Nous sommes très heureux de débiter cette nouvelle collaboration, et nous attendons avec impatience la possibilité de contribuer au développement d'un partenariat réussi!

# NOUVELLES DES PROJETS

## Projet “BITSE”

OBSTACLES EMPÊCHANT LA TRANSITION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'ÉCOLE À L'EMPLOI.



Le projet cherche à étudier et à examiner quels sont les obstacles qui empêchent la transition effective des personnes handicapées de l'école à l'emploi. Le problème de la transition est mis en évidence dans la Convention des Nations Unies relatives aux personnes handicapées aussi bien que dans la stratégie européenne 2010—2020 en faveur des personnes handicapées.

BITSE est un projet de partenariat dans le domaine de la formation tout au long de la vie. Le projet, coordonné par Cope Foundation de l'Irlande, fait travailler ensemble 10 organisations partenaires provenant de 14 pays différents. Le partenariat compte parmi ses membres des enseignants, des formateurs, des stagiaires et des professionnels de l'EFP (ainsi qu'un nombre d'autres partenaires et institutions). Son objectif est d'identifier les obstacles qui empêchent et entravent la transition des personnes handicapées du système de l'éducation à l'emploi, afin de créer une boîte à outils contenant les meilleures pratiques destinée à être diffusée dans les pays partenaires.

Pour un complément d'information sur le projet, veuillez contacter [barretm@cope-foundation.ie](mailto:barretm@cope-foundation.ie) ou [Sonia.Staskowiak@easpd.eu](mailto:Sonia.Staskowiak@easpd.eu).



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

## ‘INVESTT’

### FORMATION PROFESSIONNELLE INCLUSIVE ET STAGES POUR TOUS!



En janvier dernier, l'EASPD et ses partenaires européens ont lancé avec succès INVESTT, un projet d'une durée de trois ans, cofinancé par le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie. Le but d'INVESTT est de munir le système de formation professionnelle qui existe en Europe d'outils innovants. Quatre écoles dans quatre pays différents ont été sélectionnées pour héberger les nouveaux programmes d'enseignement. Des praticiens de l'Autriche, de la Belgique, de la Norvège et de la Slovénie auront à leur disposition un outil pratique qui leur permettra de guider les élèves – y compris les étudiants handicapés – à travers le marché du travail.

L'initiative phare «Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois » fait partie de la stratégie Europe 2020. Afin d'atteindre les objectifs de cette stratégie, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail. Ils peuvent constituer une ressource importante de la population active et donner leur contribution à la production économique. Par conséquent, il convient de souligner l'importance cruciale d'un système de formation professionnelle basé sur la qualité et l'inclusion.

Fondé sur deux des principes fondamentaux de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, à savoir l'accessibilité universelle et l'accommodement raisonnable - INVESTT va équiper les écoles professionnelles d'outils spécifiques afin de leur permettre de travailler avec tous les étudiants, tout en aidant les enseignants à rendre les lieux d'apprentissage accessibles à tous. La stratégie et le programme de formation mis en œuvre permettront aux étudiants handicapés d'atteindre le même niveau de qualification que les autres élèves tout en améliorant leur transition de l'école au marché du travail. Les programmes chercheront donc d'une façon intensive à se conformer aux attentes des employeurs.

Des informations complémentaires sont disponibles sur [le site internet](#)



## Mes droits – Ma voix

FORMATION DU PERSONNEL REALISEE PAR DES PERSONNES HANDICAPEES EN APPLICATION DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVES AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES



Nous sommes fiers de vous informer que la première formation dans le cadre du projet de 3 ans MR-MV a été mise en place avec succès à Sofia, Bulgarie. Durant cette semaine de formation intensive, 2 formateurs – les professionnels handicapés venus de l’Autriche, Julian Kirchner et Stefan Ager – aidés du co-formateur Christiane Zimmer, ont offert une formation de haute qualité à 12 stagiaires bulgares souffrant d’un trouble d’apprentissage et à leurs 3 co-formateurs. Ces stagiaires ont été formés pour devenir des formateurs de professionnels travaillant dans le domaine de la prestation de services, grâce à des sessions dont le contenu était basé sur la CDPH. Les cours suivants auront lieu prochainement en Hongrie, en Allemagne et au Pays de Galles.

Le cours a été suivi d’une discussion avec la participation des 2 jeunes formateurs autrichiens, de leur co-formateur et des partenaires du projet. L’enthousiasme et la participation active des étudiants durant toute la semaine ont agréablement surpris les trois formateurs. Selon eux, les 12 participants ont mis l’accent sur l’importance de la Convention des Nations Unies et ont affirmé que grâce à la formation ils sont parvenus à mieux comprendre l’importance de leurs droits. Par la suite, des discussions approfondies ont eu lieu, rendant possible la naissance d’un grand nombre d’idées nouvelles et encourageant les participants à poser beaucoup de questions. Lors de la séance de clôture de la semaine de formation, les 12 participants ont reçu un certificat bien mérité. Les formateurs ont exprimé l’espoir que les étudiants fraîchement diplômés continueront de recevoir un soutien de haute

qualité même après la durée de vie du projet afin qu'ils puissent travailler en tant que formateurs professionnels et contribuer à promouvoir la Convention des Nations Unies.

Pour tout complément d'information sur ce projet, veuillez contacter le coordinateur du projet Johannes Ungar (johannes.ungar(at)innovia.at), ou Sonia Staskowiak (sonia.staskowiak(at)easpd.eu). Vous pouvez également visiter le [site web du projet](#) et télécharger le bulletin d'information ainsi qu'un dépliant facile à lire.



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

## Outils de transfert de soutien à l'emploi pour des personnes handicapées

### T - E S T

T-EST est un projet d'une durée de deux ans qui a commencé au mois de novembre 2012. L'objectif de ce projet est de promouvoir le concept de «Soutien à l'emploi», une stratégie bien élaborée et efficace visant à garantir l'accès des personnes handicapées au marché du travail ainsi qu'à la formation professionnelle.

Le projet est basé sur la mise en œuvre d'un outil éprouvé dans la pratique – la «Boîte à outils pour le soutien à l'emploi», réalisée dans le cadre d'un ancien partenariat du programme Leonardo da Vinci, qui sera diffusée et utilisée dans trois pays: la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie. La boîte à outils sera adaptée et mise en place en conformité avec les systèmes nationaux existants dans le domaine de l'éducation et la situation des marchés du travail locaux.

La réunion de lancement a eu lieu à Graz, Autriche, en décembre 2012, lorsqu'on a discuté les missions à accomplir ainsi que la boîte à outils elle-même. Les partenaires ont également travaillé à l'élaboration de questionnaires destinés à l'analyse du potentiel d'adaptation dans les trois pays concernés.

Pour tout complément d'information sur le projet T-EST, veuillez visiter [le site du projet](#).



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

## Projet W2ID

### AUTO-PLAIDOYER ET INCLUSION POUR DES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES GRACE A L'USAGE DU MULTIMEDIA

Au cours des deux dernières années, six organisations de toutes les parties de l'Europe, l'EASPD y compris, ont travaillé ensemble sur le thème de l'autonomie sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle, dans le cadre du projet W2ID – Web 2.0 destinés aux personnes souffrant d'une déficience intellectuelle



**Building Knowledge Together.** Le projet avait pour but de faciliter les personnes à potentiel différent à participer aux activités du Web 2.0 en créant du contenu et en utilisant des outils tels que les blogs, les réseaux sociaux et les sites wiki afin d'avoir une vie plus riche.

W2ID a commencé par une phase de recherche dont le but était de comparer les outils et les applications existants du Web tout en analysant les besoins des utilisateurs finaux. Combinant l'expertise des partenaires du projet et les contributions des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle, le projet W2ID a créé un nouveau système européen Web 2.0 à construction facile, muni d'une approche d'accompagnement pédagogique, de matériel pédagogique et d'un site Internet européen de support (European Support Hub), qui constituent, dans leur ensemble, le paquet Klikin.

Klikin a été mis à l'essai et évalué par plus de 400 étudiants souffrant d'une déficience intellectuelle provenant d'Autriche, de la Finlande, du Portugal, de la Lettonie et du Royaume-Uni. Les ateliers ont été axés sur les thèmes de l'employabilité, l'inclusion et la citoyenneté active. Les participants ont utilisé des photographies, du matériel vidéo et audio, des graphiques ainsi que des textes simples pour communiquer et partager leurs connaissances, leurs idées, leurs intérêts et leurs désirs. Les utilisateurs ont construit plus de 123 sites web et ont créé 4000 pages de contenu multimédia! Vous pouvez visiter les sites web publiés sur le [Portail international Klikin](#).

L'évaluation du projet pilote a montré que, outre la dimension nouvelle qu'il a donné à la planification des soins et à l'auto-plaidoyer, Klikin a également réussi à :

- aider au développement personnel et à renforcer la confiance en soi et les connaissances relatives à la participation à la vie de la communauté
- encourager le développement des compétences de communication, ainsi que l'utilisation responsable et sécurisée des média sociaux

## European Association of Service Providers for persons with Disabilities (EASPD) **Newsflash Janvier/Février 2013**

- rendre possible la diffusion et le partage des connaissances et des informations en utilisant de nouveaux réseaux sociaux et de support
- apprendre à mettre en valeur les organisations et leurs activités
- créer une plate-forme innovante de partage de connaissances et de support mutuel

Pour tout complément d'information sur le projet W2ID, ses résultats et Klikin, veuillez visiter:

[Le site web Klikin](#) [Le Centre de Support Européen Klikin](#) [Le Portail International Klikin](#)

Pour en savoir plus, veuillez contacter Stefana Cankova à l'adresse suivante : [stefana.cankova@easpd.eu](mailto:stefana.cankova@easpd.eu)



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

# **ÉVÈNEMENTS A RETENIR**

## **Appel à communication en vue de la conférence de l'AAATE 2013**

L'Association pour l'avancement des technologies d'assistance en Europe (AAATE) invite les parties intéressées à présenter leurs propositions de communication en vue de la 12<sup>ème</sup> édition de la conférence biennale de l'AAATE qui se tiendra à Vilamoura, Algarve, Portugal, du 19 au 22 septembre 2013 ([www.aaate2013.eu](http://www.aaate2013.eu)). Au fil des années, la conférence de l'AAATE s'est imposée comme un lieu privilégié reconnu par les chercheurs travaillant dans le domaine transdisciplinaire des technologies d'assistance. L'un des principaux objectifs de la Conférence AAATE2013 est de réunir les chercheurs, les professionnels, les fabricants, les utilisateurs finaux et leurs familles pour leur permettre de partager leurs connaissances, leurs compétences, leurs besoins et leurs attentes, et de contribuer, par cette approche multidisciplinaire, à la réussite de la réunion.

Dates à retenir:

- Envoi d'un résumé détaillé: 12 mars 2013
- Notification: 15 mai 2013
- Inscription anticipée et communication des interventions finales: 14 juin 2013

## **Prochaine Conférence de l'EASPD**

**EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES - ACCROITRE LA SENSIBILISATION ET LES POSSIBILITES D'EMPLOI, 26–27 SEPTEMBRE 2013, ISTANBUL**

Co-organisée par le Ministère de la politique familiale et sociale de la Turquie et l'EASPD, en étroite coopération avec l'ISKUR, le consortium RACE et l'Association Dolunay.

Avec le soutien du Conseil de l'Europe, la Commission européenne et l'Organisation internationale du Travail.

## Newsflash Janvier/Février 2013

La conférence abordera les principaux défis qui empêchent les personnes handicapées de jouir pleinement de leur droit au travail : les cadres législatifs, les attitudes discriminatoires et l'absence de mécanismes de soutien adéquats.

Nous allons examiner la situation actuelle et discuter les prochaines étapes qui permettraient de faciliter l'accès des personnes handicapées au marché du travail. Nous mettrons l'accent sur le point de vue des employés en examinant les différentes approches susceptibles d'accroître leur employabilité, ainsi que sur celui des employeurs en cherchant à trouver quels sont les moyens de les aider à embaucher des personnes handicapées avec succès.

Les thèmes seront abordés dans le cadre de groupes composés de représentants des différentes parties prenantes – personnes handicapées, décideurs politiques, représentants des salariés et des employeurs, autorités compétentes et prestataires de soutien.

Pendant la conférence, un **prix officiel** sera décerné aux meilleures agences de placement et aux meilleurs employeurs.

### Objectifs globaux de la conférence

Par l'échange de défis et de meilleures pratiques, la conférence vise à éliminer les obstacles et à promouvoir l'emploi des personnes handicapées. Nous allons:

- souligner l'importance de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et du *droit au travail et à d'emploi* (Art. 27)
- encourager les *échanges entre les employeurs et les employés*
- montrer des *modèles de bonnes pratiques* qui ont fait preuve de leur efficacité
- identifier les étapes à franchir afin de rendre possible *une synergie positive entre les employeurs et les employés*
- lancer la nouvelle **Déclaration de l'EASPD sur l'emploi**

**Pour tout complément d'information, veuillez contacter Mme Sabrina Ferraina:**  
**[sabrina.ferraina@easpd.eu](mailto:sabrina.ferraina@easpd.eu)**

## 10<sup>e</sup> Congrès International Autisme-Europe!



Organisés tous les trois ans, les Congrès internationaux Autisme-Europe ont pour mission de partager les évolutions scientifiques et pratiques les plus récentes dans le domaine de l'autisme avec un public aussi large que possible, comprenant des professionnels, des parents et des personnes directement concernées. Le congrès est aussi l'occasion de créer des réseaux et d'assister à des événements sociaux appropriés.

Pour tout complément d'information, veuillez visiter [le site internet](#)

# ***NOS NOUVELLES EN BREF***

## **Invitation à rejoindre le Réseau de recherche pour le soutien à l'emploi**

Le Réseau global d'information et de recherche appliquée sur le handicap (GLADNET) et l'Association mondiale pour l'emploi assisté (WASE) collaborent pour assurer la promotion des possibilités d'emploi rémunéré sur le marché du travail pour les personnes handicapées, grâce à la diffusion d'informations et à l'échange d'expériences. GLADNET effectue le lien entre des centres de recherche, des universités, des entreprises, des ministères, des syndicats, des organisations de personnes handicapées et des organisations travaillant en leur faveur.

Grâce aux contributions des membres de GLADNET, ainsi que d'autres chercheurs dans le domaine de l'emploi assisté, un Réseau des chercheurs de l'emploi assisté (Supported Employment Researchers Network) a été créé au sein de GLADNET.

Le Réseau des chercheurs de l'emploi assisté est encore en train de se développer. Les chercheurs intéressés sont chaleureusement invités à se joindre au Réseau des chercheurs dans le cadre de GLADNET aux conditions de GLADNET. Les chercheurs peuvent participer en tant que membres individuels ou dans le cadre d'un groupe. Pour plus de détail, veuillez consulter le site web de GLADNET, [www.GLADNET.org](http://www.GLADNET.org).

Vous pouvez poser vos questions à l'adresse suivante: [mkamp@ziggo.nl](mailto:mkamp@ziggo.nl)

## **Outil Power Slam**



Les organisations MFC De Hagewinde (Belgique, Lokeren), Muisriosa (Irlande, Kildare) et RSSPID (Bulgarie, Vidin) ont mis au point un jeu de cartes pouvant servir d'outil à tous ceux qui travaillent avec des personnes handicapées et leur permettre



de comprendre l'importance de leur style d'orientation. Power Slam – une formation aux droits est conçu de façon attrayante et stimulante. Le jeu est livré dans une boîte contenant plus de 30 exercices et méthodes prêts à être utilisés par les formateurs, les entraîneurs, les éducateurs et les superviseurs. Cette boîte peut aider tant les professionnels que les personnes handicapées à créer des moyens d'inclusion à la fois effectifs et stimulants.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous à l'adresse suivante :  
[powerslam@hagwinde.be](mailto:powerslam@hagwinde.be)

## **Le Groupe d'experts européens (European Expert Group) stimule la réforme des services de prestation de soins en Europe**

BRUXELLES, DECEMBRE 2012

Le 6 Décembre 2012, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mme Pillay, a eu une réunion avec le Groupe d'experts européens (EEG) sur la transition des soins en institutions à des soins à proximité, et a plaidé en faveur des changements dans l'utilisation des fonds nationaux et européens pour des soins destinés aux enfants et aux personnes handicapées. Après la réunion, elle a exprimé son soutien aux travaux du groupe et a envoyé des lettres à tous les États membres de l'UE en les invitant à s'engager sur la voie d'une telle transition.

« L'appui du Haut-Commissariat est d'une très grande importance pour nous », a déclaré Luk Zelderloo de l'EASPD, qui partage la présidence tournante du groupe avec Eurochild et le HCDH. « Nous devons assurer la conformité de la manière dont les fonds nationaux et européens sont dépensés avec les obligations des États membres et de l'UE découlant de la Convention relative aux droits des personnes handicapées – en particulier son article 19 qui consacre le droit à la vie autonome. »

Créée en 2009, l'EEG est une large coalition d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales représentant les personnes ayant besoin de soins ou de soutien, y compris les enfants, les personnes handicapées, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, les familles, ainsi que les prestataires de services, les autorités publiques et les organisations intergouvernementales. Elle comprend les organisations suivantes : Eurochild, le Forum européen des personnes handicapées, Inclusion Europe (personnes souffrant d'une déficience intellectuelle), Santé Mentale Europe, Réseau européen pour la vie autonome, Lumos (enfants), COFACE (familles) et la FEANTSA (sans-abri), ainsi que l'EASPD, le Réseau social européen, l'Institut pour la société ouverte (Open Society Institute), le HCDH et UNICEF.